



Notre objectif,
VOTRE REUSSITE !!!

CHAMBERY

248-250 rue Nicolas Parent

☎ 04 79 62 08 73

n° agrément E19 073 0005 0

✉ autoecoledesalpes@gmail.com

automotoecoledesalpes.fr

SAINT ALBAN LEYSSE

394 rue de la Perrodière

☎ 04 79 85 09 54

n° agrément E19 073 0006 0

FORMATION PASSERELLE PERMIS A2 → PERMIS A

PERMANENCES BUREAU CHAMBERY		
Lundi, mardi	⇒	10h - 12h 14h - 18h
Mercredi	⇒	10h - 12h 14h - 19h Fermé de 14h à 19h pendant les vacances scolaires
Jeudi, samedi	⇒	10h - 12h
Vendredi	⇒	10h - 12h 14h - 19h

DOCUMENTS **ORIGINAUX** A FOURNIR :

- ✓ Pièce d'identité et permis
- ✓ ASSR2 (pour les moins de 21 ans)
- ✓ Justificatif de domicile de MOINS de 6 mois à vos nom et prénom
- ✓ **Si pas de justificatif à votre nom** : fournir justificatif de l'hébergeant + attestation d'hébergement datée et signée + Carte d'identité recto verso de l'hébergeant
- ✓ Planche Ephoto avec signature numérique

FORMATION DE 7 HEURES RÉALISABLE APRÈS 2 ANS DE PERMIS A2

320,00 €

Paiement comptant à l'inscription.
(Chèque ou espèces)